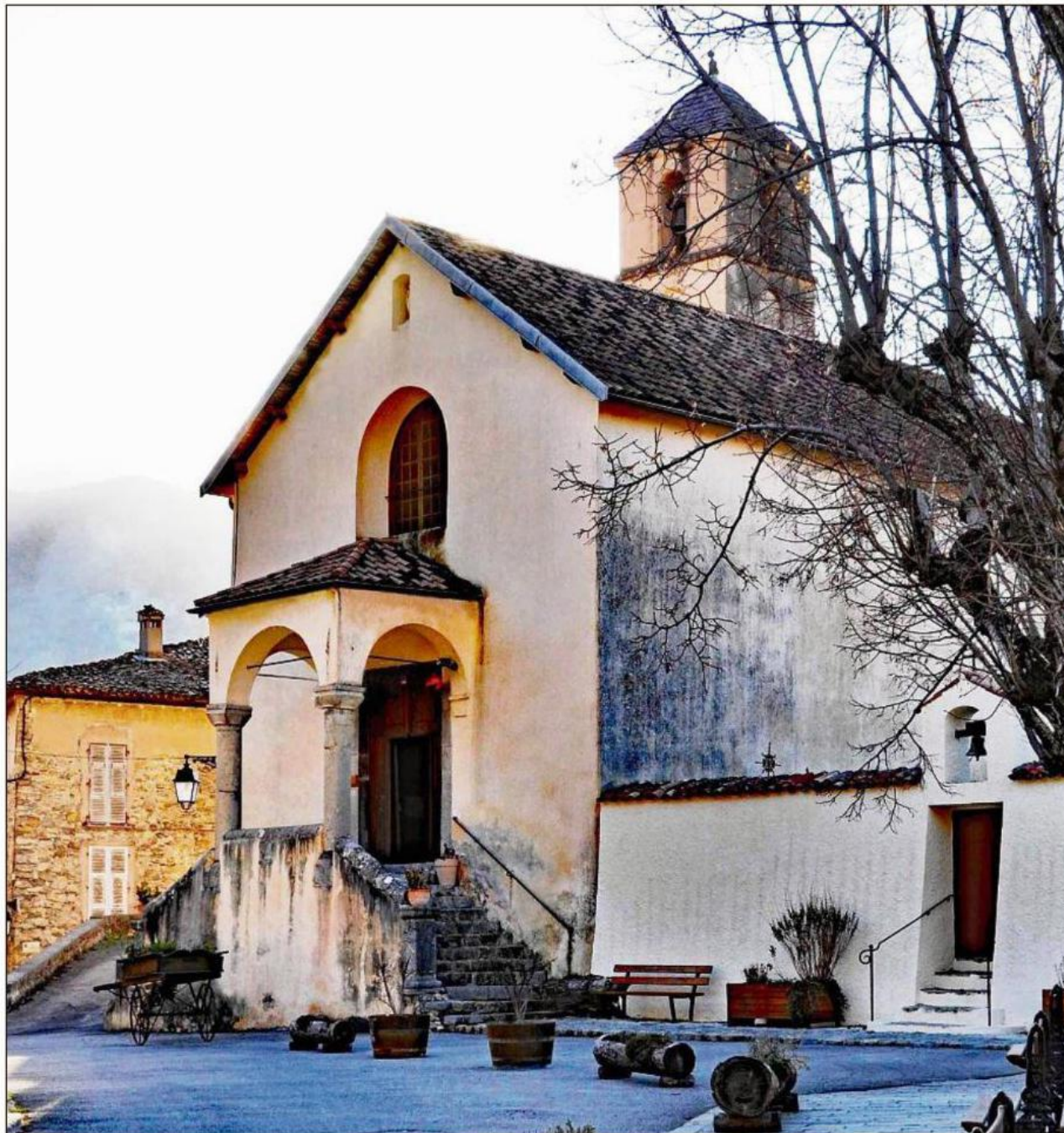


# Si toutes les Marie de France sauvaient l'église de Marie !

En accord avec la Fondation du Patrimoine, le petit village de la Tinée lance une souscription pour restaurer son église. Le maire s'adresse aussi aux personnes portant le prénom de la Vierge

Il suffirait que chaque personne prénommée Marie donne 1 euro. Sachant qu'il y aurait plusieurs milliers de Marie en France, on obtiendrait déjà un joli pécule destiné à sauver l'église de Marie, antérieure au XVI<sup>e</sup> siècle, en quête de rénovation et de réhabilitation, même si la somme totale à réunir avoisine les 70000 euros. Cette idée inédite est celle de Gérard Steppel, maire du petit village de la vallée de la Tinée: «*Je joue la solidarité du patronyme en demandant leur aide à toutes les Marie, qui pourraient aider la commune portant leur prénom. En outre, en France, notre commune est la seule à s'appeler Marie tout court. Il y en a une autre... aux Etats-Unis!*»

S.O.S. à vous les Marie, Marie-France, Marie-Pierre..., mais également Jean-Marie, Pierre-Marie... De France. De Navarre. D'ailleurs. D'après Gérard Steppel, rien que sur le territoire national, il y aurait 40000 Marie. Avis à la solidarité mariale. Car il faut restaurer l'église, mal en point. En la réparant, en la sauvant d'une érosion certaine, les donateurs participeront à la transmission du patrimoine de ce village, dont l'existence est attestée depuis l'an 1066. C'est en ce sens que la commune de Marie et l'association «Histoire Mariolle d'Hier et de Demain» se sont associées à la Fondation du Patrimoine en signant, à la Chambre de commerce et d'industrie Nice Côte d'Azur, une convention de partenariat. Ce triple paraphe lance la souscription d'aide, non seulement aux Marie, mais à tout le monde<sup>(1)</sup>. Tout part d'un incendie en décembre 2010. «*Une partie des enduits intérieurs, des fresques ont été fortement endommagés*», explique le maire.



Afin de concrétiser le projet de restauration de l'église Saint-Pons, la commune de Marie et la Fondation du Patrimoine ont signé une convention donnant le coup d'envoi de l'appel aux dons. (Photo DR)

S'ajoutent à ce sinistre les conséquences d'un dégât des eaux, la vétusté des lieux. Le chantier à engager est important: enduits des façades, couverture du clocher, mise en valeur du porche, chœur à refaire. Plus l'électricité à remettre aux normes et le paratonnerre à remplacer.

## 149000 euros de travaux

Depuis des lustres, ce sont les Mariols qui entretiennent l'édifice, où sont toujours célébrés les offices religieux et qui accueille également des concerts vocaux et musicaux en raison de qualités acoustiques remarquables.

Une double vocation que tous les habitants veulent pérenniser dans cet édifice majeur de leur patrimoine. À condition que l'intendance suive. Seulement voilà, la restauration intérieure et extérieure de l'église a un coût: 149000 euros en tout. «*Ces travaux de sauvegarde seront financés à 54 %, soit 80120 euros, par le conseil départemental, la région Paca plus la dotation parlementaire. Il reste à charge pour la commune, 46 % du montant des travaux.*» Autrement dit, très précisément, 68880 euros. «*Compte-tenu de l'intérêt de notre projet, de l'importance des montants en jeu pour notre budget communal, poursuit Gérard Steppel, nous avons décidé de faire appel au mécénat: entreprises, associations et particuliers.*» D'où l'appel aux dons. Et la prière aux Marie...

**CHRISTINE RINAUDO**  
crinaudo@nicematin.fr

(1) La convention de partenariat a été signée par Gérard Steppel, maire de Marie, Francis Ciamous, président de l'association «Histoire Mariolle d'Hier et de Demain» et Jean-Louis Marques, délégué de la Fondation du Patrimoine pour les Alpes-Maritimes.

## Comment donner ?

Comment effectuer votre don au profit de l'opération « Restaurons l'église Saint-Pons à Marie » ? De deux manières.

- **Par courrier:** envoyez le bon de souscription (à télécharger sur le site Fondation du Patrimoine) complété et accompagné de votre règlement par chèque (libellé à l'ordre de « Fondation du Patrimoine - église Saint-Pons à Marie »), à l'adresse suivante: Fondation du Patrimoine, CCI Nice Côte d'Azur, 20, b<sup>d</sup> Carabacel CS 11259 - 06005 Nice Cedex 1
- **Par Internet:** sur le site <https://www.fondation-patrimoine.org/59251>



De gauche à droite: Francis Ciamous, Jean-Louis Marques, Gérard Steppel ont signé la convention par laquelle la Fondation du Patrimoine va aider la commune de Marie à monter sa souscription et à trouver du mécénat. Photo Ch.R.

## La légende de l'ermite adorateur

Pourquoi Marie ? En hommage à la Madone ? Possible. Une légende locale raconte, en effet, qu'il y a fort longtemps, un ermite se serait installé sur le piton qui porte aujourd'hui le village, y bâtissant une chapelle dédiée à la Vierge Marie. La réputation du saint homme était telle qu'autour de lui vinrent se fixer quelques familles, fondant un hameau auquel ils donnèrent le nom de la mère du Christ. Ce n'est qu'une légende. Aucun document ne la valide. Lorsque le village apparaît dans les textes, en 1066, c'est déjà une communauté constituée, qui appartient aux Thorame-Glandèves, seigneurs tout puissants de la vallée. Peu importe si l'histoire et le merveilleux se fondent, se confondent. Ou pas. L'église de Marie est toujours là. Située place de la Colle, elle est le premier bâtiment que découvre le visiteur en arrivant. Premier passage ascensionnel vers le paradis puisque le bâtiment est l'un des rares à posséder un dallage pentu montant progressivement vers l'autel majeur. L'originalité du site se démultiplie grâce à deux tableaux de Giovanni Rocca, de 1644 et à une somptueuse statue poly-



Un chœur fortement dégradé, dont les enduits, les moulures et les décors doivent être refaits. (Photo DR)

chrome de la Vierge en bois d'olivier. Cette effigie, datant de 1775, d'un mètre soixante, pesant 450 kilos, est portée chaque année en procession dans le village. Elle mérite bien un petit geste...